



## Assemblée Générale Ordinaire 2024

**Mercredi 18 juin 2025**  
**Besançon**



**Rapport moral  
Rapport d'activité  
Rapport financier**

# SOMMAIRE

|  |             |
|--|-------------|
| <b>Rapport moral</b>   | pages 2-3   |
| <b>Rapport d'activité</b>                                      | pages 4-23  |
| Panorama du Mouvement en Bourgogne-Franche-Comté               | pages 4-6   |
| Organisation de la Fédération Régionale                        | pages 7-8   |
| Gouvernance et représentations extérieures                     | pages 9-13  |
| Des actions de tête de réseau                                  | page 14     |
| Première formation qualifiante : le CQP Animateur périscolaire | pages 15-16 |
| Formation professionnelle continue                             | pages 17-19 |
| BAFA   | pages 20-22 |
| Formation des bénévoles  | page 23     |
| <b>Rapport financier</b>                                       | pages 24-29 |
| <i>Le compte d'exploitation 2024</i>                           | page 28     |
| <i>Le bilan au 31 décembre 2024</i>                            | page 29     |
| <b>Budget 2025</b>   | page 30     |

# RAPPORT MORAL

Mesdames, Messieurs,  
Chers amis,

Plus que jamais notre Fédération Régionale est un maillon fort de l'animation et de la professionnalisation de notre Mouvement sur les territoires francs comtois et bourguignons.

Chaque année, et ce chiffre progresse d'exercice et exercice, ce sont plus de 500 salariés du Mouvement qui développent et perfectionnent leurs pratiques professionnelles dans nos modules de formations continues. Ces modules s'adaptent en permanence aux évolutions de la demande des salariés mais aussi des enfants et des familles : ainsi les modules "Signes associés à la parole avec les tous petits", "Développer les activités physiques en ACM", ...

Je tiens à saluer toute l'équipe de formateurs BAFA pour sa joie, sa disponibilité, son engagement mais aussi et surtout pour sa capacité à transmettre les valeurs et l'esprit de notre Mouvement auprès des stagiaires accueillis.

Les stages que nous proposons permettent aux équipes animateurs Familles Rurales et d'autres structures, sur le terrain, de se renouveler et ils constituent une véritable porte d'entrée aux métiers de l'animation.

Pour l'année 2025, nous consacrerons plus d'efforts sur ces formations indispensables à la pérennité des services de proximité apportés par Familles Rurales.

Une grande étape aura aussi été franchie, cette année, avec, pour la première fois, la mise en place d'un parcours de formation qualifiante : le CQP Animateur périscolaire.

Je me permets d'insister sur cette nouveauté. Résultat d'un travail administratif, pédagogique et partenarial important engagé par notre directrice et son équipe. Cette formation favorise l'intégration de nouveaux

collaborateurs en demande de reconnaissance professionnelle pour exercer leur métier passion auprès des jeunes. Plus qu'un parcours de modules de formation et de mises en situation, c'est toute une dynamique qui se construit avec les tuteurs, les équipes de direction et les employeurs.

Un grand merci à ceux qui se sont prêtés au jeu avec intérêt et engagement. Ce "vent nouveau" développe et renforce un attachement à nos associations locales et à nos fédérations. Ce CQP valorise davantage encore les activités et le métier d'animateur périscolaire.

Enfin, nous avons cette année commencé à construire des formations à l'attention des bénévoles.

Le pilotage d'une association est de plus en plus compliqué : intégration et accompagnement de nouveaux administrateurs, compréhension et pratique des règles de gestion, finance, ressources humaines, ... Tout cela peut freiner l'enthousiasme des élus dans les associations locales. Ces modules sont une réponse pour dire aux bénévoles qu'ils ne sont pas seuls et que le Mouvement est là, à travers les fédérations Familles Rurales, pour les accompagner et les soutenir.

Je suis fier et heureux, à l'occasion de ce rapport moral et de cette Assemblée Générale 2024, de la dynamique mise en place. Familles Rurales s'adapte à son époque et reste pro-actif pour mieux répondre aux besoins des familles et soutenir les acteurs qui travaillent ou s'engagent auprès d'elles et font vivre le Mouvement.

Philippe ARNOULD,  
président

# Panorama du Mouvement en Bourgogne-Franche-Comté



## Familles Rurales

Premier Mouvement familial en France  
Acteur important de l'éducation populaire  
Partenaire naturel des collectivités  
Association agréée de défense des consommateurs

Mouvement laïc qui ne relève d'aucune obédience politique, syndicale ou confessionnelle.

Ses valeurs : solidarité, respect des différences, engagement dans la société et responsabilité de chaque citoyen.

Familles Rurales accompagne au quotidien les familles et est partie prenante de l'animation des territoires en intervenant dans de nombreux domaines de la vie locale.

Le Mouvement Familles Rurales s'organise telle une pyramide inversée avec les associations locales qui composent la base du Mouvement.

Les associations proposent des activités et des services de proximité en réponse aux besoins des familles et représentent celles-ci auprès des élus de leur territoire.

Les fédérations départementale offrent accompagnement et soutien aux associations notamment en matière d'organisation, de développement de projets et de gestion. Elles relaient la voix des familles et des associations et contribuent à la mise en œuvre des politiques publiques départementales.

Les fédérations régionales contribuent au développement du Mouvement auprès des acteurs régionaux publics et privés et accompagnent les fédérations départementales qui les constituent. Elles développent des activités, conduisent ou coordonnent des projets qui relèvent de leurs compétences : formation des bénévoles et des salariés, santé, vie quotidienne et consommation, programmes et financements européens, etc. Enfin, elles représentent les familles au niveau régional.

La Fédération Nationale apporte un soutien technique à l'ensemble du réseau Familles Rurales. En lien avec les fédérations départementales et régionales, elle recueille les avis de ses membres et exprime les positions du Mouvement sur les questions de société proches des préoccupations des familles.

En Bourgogne-Franche-Comté :

56 associations  
cf. pages suivantes

4 fédérations départementales :  
en Côte-d'Or  
dans le Doubs  
en Haute-Saône  
en Saône-et-Loire

1 fédération régionale

**Membres de la Fédération Départementale du Doubs :  
4 432 familles adhérentes - 37 associations**

| <b>Association</b>                              | <b>Adhérents</b> |
|---|------------------|
| Amancey Plateau d'Amancey                       | 155              |
| Autechaux Les Fauvettes                         | 175              |
| Avoudrey  | 78               |
| Belleherbe Agir                                 | 62               |
| Boujailles Boujailles-Courvières                | 42               |
| Charquemont                                     | 202              |
| Devecey   | 81               |
| Durnes Plateau de la Barèche                    | 114              |
| Epenoy Epenoy-Passonfontaine                    | 52               |
| Etalans La clef verte                           | 241              |
| Etuz Cussey-sur-l'Ognon-Etuz (70)               | 171              |
| Evillers  | 19               |
| Fournet-Blancheroche                            | 23               |
| Frasne Les Brimbelles                           | 155              |
| Geneuille                                       | 108              |
| Glère La Grand'Côte                             | 4                |
| Granges-Narboz Les enfants du Laveron           | 120              |
| Le Russey                                       | 212              |
| Les Premiers Sapins                             | 108              |
| Levier  | 71               |
| Mamirolle                                       | 164              |
| Mignovillard Arc-en-Ciel (39)                   | 59               |
| Mouthe Val de Mouthe                            | 117              |
| Orchamps-Vennes Val de Vennes                   | 269              |
| Ornans Pays d'Ornans                            | 168              |
| Osse  | 5                |
| Pays de Clerval La tour d'Alix                  | 150              |
| Pierrefontaine-les-Varans Château des Farfadets | 142              |
| Pouilley-les-Vignes                             | 179              |
| Rochejean Les p'tits brigands                   | 100              |
| Saint Hilaire Le trèfle                         | 58               |
| Sancey  | 102              |
| Saône   | 165              |
| Serre-les-Sapins Franois-Serre-les-Sapins       | 237              |
| Vellevans Les feuillus                          | 78               |
| Vercel Pays de Pergaud                          | 215              |
| Vernierfontaine                                 | 31               |

Membres de la Fédération Départementale de Côte-d'Or :  
**538 familles adhérentes - 8 associations**

| Association                | Adhérents |
|----------------------------|-----------|
| Ahuy                       | 279       |
| Arc-sur-Tille              | 47        |
| Esbarres Les loups affamés | 32        |
| Grosbois-en-Montagne       | 29        |
| Neuvy-sur-Loire (58)       | 27        |
| Santenay                   | 15        |
| Sombernon                  | 38        |
| Vitteaux                   | 71        |

Membres de la Fédération Départementale de Haute-Saône :  
**520 familles adhérentes - 9 associations**

| Association                           | Adhérents |
|---------------------------------------|-----------|
| Amance                                | 24        |
| Authoison Les quatre bornes           | 7         |
| Combeaufontaine                       | 53        |
| Fougerolles                           | 50        |
| Jussey                                | 138       |
| Loulans Verchamp Les bords de l'Ognon | 107       |
| Mailley-et-Chazelot                   | 67        |
| Pesmes Pesmes et alentours            | 14        |
| Raddon et Chapendu                    | 60        |

Membres de la Fédération Départementale de Saône-et-Loire :  
**38 familles adhérentes - 2 associations**

| Association            | Adhérents |
|------------------------|-----------|
| Barnay Autunois Morvan | 5         |
| Chaufailles            | 33        |

# Organisation de la Fédération Régionale



## Ses missions

Les administrateurs ont décidé d'orienter le rôle de la Fédération Régionale vers les missions suivantes :

- la représentation du Mouvement à l'échelon régional,
- l'accompagnement des fédérations départementales de par sa position de tête de réseau régionale,
- la formation professionnelle continue des salariés avec son propre organisme de formation certifié Qualiopi,
- la formation d'animateurs BAFA et de directeurs BAFD,
- la formation des bénévoles,
- les relations avec Uniformation et la gestion de la MIAS,
- le développement de nouvelles formations (par exemple, DE JEPS),
- une nouvelle modalité pédagogique (AFEST),
- la coordination des actions consommation départementales,
- l'implication dans des travaux nationaux,
- la gestion de contrats d'assurance afin de faire bénéficier différentes entités du Doubs et de Haute-Saône des meilleures garanties avec des conditions négociées.

La vie associative se concentre sur les liens avec les fédérations départementales, porte-paroles des associations locales de la région.

Pour remplir ses missions, l'**effectif** de la Fédération Régionale était, au 31 décembre 2024, de 5 salariées (2.6 ETP) alors qu'il était d'une salariée à temps plein au 31 décembre 2023.

Trois recrutements ont été effectués en septembre pour la formation au Certificat de Qualification Professionnelle Animateur périscolaire.

Les trois personnes, déjà en poste à temps partiel au sein du Mouvement, ont des contrats à durée déterminée jusqu'en juin 2025 : l'une, Charlotte LAHEURTE, coordonne la formation et les deux autres sont formatrices, Aurélie BERTIN-GUYON et Claire PERNOT.

Le 4 novembre, Justine KIRSCH a pris son poste d'assistante administrative et pédagogique, à temps plein, en remplacement de Morgane PUGET, démissionnaire, mise à disposition par le Groupement d'Employeurs Bourgogne-Franche-Comté. Cette embauche en direct a été rendue possible par le volume d'activité plus important et plus stable de la Fédération Régionale.

Chaque organisation de stage BAFA nécessite également d'embaucher, sous contrat d'engagement éducatif, de deux à trois personnes par stage. Neuf personnes différentes auront été en contrat avec la Fédération Régionale en 2024 dans ce cadre.

La Fédération Régionale est adhérente au Groupement d'Employeurs Bourgogne-Franche-Comté et conventionne aussi avec la Fédération Départementale du Doubs et l'association Vercel Pays de Pergaud pour des mises à disposition de personnel pour :

- ses missions d'organisme de formation : comptable, assistantes administratives, chargée de mission, gestionnaire de paie, directeurs territoriaux, d'associations et de projets (en 2024 : Marlène AMIOTTE-PETIT, Claude DIEULOT, Amine HOMRI, Cindy JEANNOT, Sandra JEGOU, Gilles MANGEOT, Hélène MARTINET, Charlotte MEUNIER, Morgane PUGET, Vivien SCHELLE),
- sa vie associative : assistante de direction (en 2024 : Cécile BORDY),
- le développement de son activité : chargée de mission, directeur territorial, d'associations et de projets (en 2024 : Florisse LEPEZ, Vivien SCHELLE),
- le CQP Animateur périscolaire (en 2024 : Hélène BRENEY, Virginie GRAIZELY),
- le BAFA (en 2024 : Morgane PUGET).

L'ensemble se déroule sous la responsabilité de la directrice de la Fédération Régionale, Stéphanie COURTEBRAS.

Tout au long de l'année, des **réunions des directions** de fédérations départementales (Doubs, Haute-Saône) et régionale et du Groupement d'Employeurs Bourgogne-Franche-Comté se sont régulièrement tenues afin d'avoir des temps d'échanges sur les actualités respectives et traiter les sujets les plus importants du Mouvement. C'est un réel travail collaboratif qui existe ainsi entre les directions des entités membres de la Fédération Régionale.



# Gouvernance et représentations extérieures

## Sa composition

Statutairement, la Fédération Régionale Familles Rurales de Bourgogne-Franche-Comté est composée des **quatre fédérations départementales existantes**.

En 2021, sa composition s'est élargie pour intégrer des représentants de l'Association de Service A La Petite Enfance et du Groupement d'Employeurs Bourgogne-Franche-Comté. Cela permet à la fois à la Fédération Régionale d'être plus proche des besoins de son territoire d'intervention et une meilleure coordination des actions.

## Son Conseil d'Administration

Les administrateurs de la Fédération Régionale (entre 6 et 18 administrateurs avec une stricte égalité du nombre d'administrateurs par membre) :

- Pour la Fédération Départementale de Côte-d'Or :  
Pascale PONS & Colette SAUTIERE,
- Pour la Fédération Départementale du Doubs :  
Philippe ARNOULD & Maud GAVIGNET
- Pour la Fédération Départementale de Haute-Saône :  
Robert GIBOULOT & David TRIBOULET,
- Pour l'Association de Service A La Petite Enfance :  
Frédérique GENTNER-MARMIER & *poste à pourvoir*
- Pour le Groupement d'Employeurs Bourgogne-Franche-Comté :  
Leïla AFDILI & *poste à pourvoir*.

## Ses représentations

La Fédération Régionale est représentée :

- au Comité Régional des Associations de Jeunesse et d'Education Populaire (CRAJEP) (cf. pages suivantes),
- à l'Association Santé Education Prévention Territoire Bourgogne-Franche-Comté (ASEPT BFC),
- à l'Union Des Employeurs de l'Economie Sociale et Solidaire (UDES),
- au Comité Régional de l'Emploi, de la Formation et de l'Orientation Professionnelle (CREFOP),
- au Comité du Massif du Jura,
- au dispositif 1 Projet 2 Toits.



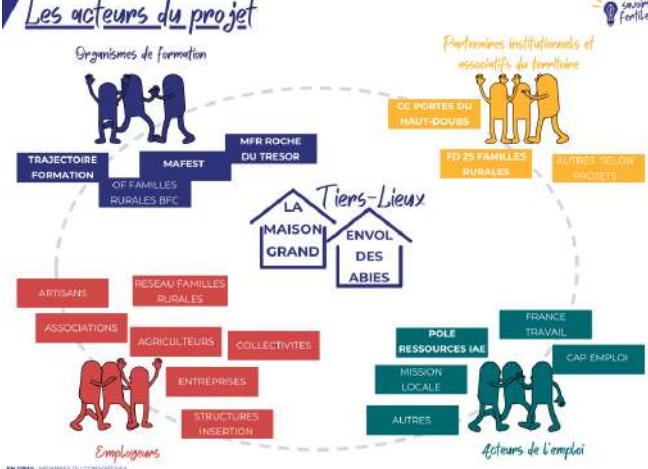
## DEFFINOV – Tiers-Lieux

Bourgogne Franche Comté

La Fédération Régionale est chef de file d'un projet **DEFFINOV - Tiers-Lieux**. Il s'agit d'un appel à projets financé par l'Etat pour permettre à des tiers-lieux de développer de la formation en leur sein.

Un large collectif s'est constitué dès le départ, composé de 9 structures de l'Economie Sociale et Solidaire. Il a fallu trouver un langage commun et se mettre d'accord entre membres venus d'horizons différents. Le projet se nomme **SAVOIRS FERTILES**.

### Les acteurs du projet



Le collectif :



Des temps de formation ont été nécessaires pour comprendre et vivre la Formation En Situation de Travail qui est au cœur du projet. Les deux tiers-lieux s'ancrent de plus en plus dans leur territoire, favorisant les venues dans leurs espaces.



Un évènement commun a été organisé en juin 2024 pour faire connaître le projet sur le territoire. Il n'a pas connu le succès espéré mais a permis de réajuster le projet.

## Savoirs fertiles : qu'est-ce que c'est ?

Savoirs fertiles est un projet porté par un collectif constitué de structures de l'Économie Sociale et Solidaire, de l'insertion, de la formation, de la sphère publique et de deux Tiers-Lieux, sur le territoire des Portes du Haut-Doubs. Savoirs fertiles a pour ambition de permettre la transmission de savoirs par le FAIRE, grâce à la Formation En Situation de Travail. Le projet coopératif s'adresse à la fois aux personnes désireuses d'apprendre autrement et aux employeurs soucieux de recruter et former différemment.

## Savoirs Fertiles en 10 points

- 
- 
- CONSTRUIRE UNE DYNAMIQUE FORMATIVE LOCALE**  
 Questionner et renforcer le lien travail/formation au sein d'un territoire cible afin de s'adapter au mieux aux besoins et contraintes.
  - DÉVELOPPER LE POUVOIR D'AGIR DE CHACUN**  
 Permettre aux habitant.es de s'épanouir, de développer leur capacité d'expression sur ce qu'ils peuvent et savent faire, leur professionnalité, leur légitimité.
  - RENFORCER LA CAPACITÉ DES EMPLOYEURS À ÊTRE PLEINEMENT DES EMPLOYEURS**  
 Améliorer l'organisation et les conditions de réalisation du travail pour développer les compétences et valoriser leur partage.
  - TRAVAILLER EN COMPLÉMENTARITÉ**  
 Construire le projet avec différents acteurs pour croiser les expertises et les cultures.
  - TRANSMETTRE PAR LE FAIRE**  
 Passer par le geste et les savoir-faire pour transmettre et rendre concret le travail.
  - INNOVER, CRÉER DES ALTERNATIVES**  
 Se saisir des dynamiques en cours pour construire des parcours de formation adaptés aux enjeux actuels, individuels et collectifs.
  - VALORISER LES COMPÉTENCES LOCALES ET L'INTELLIGENCE COLLECTIVE**  
 Construire un projet reliant emploi et formation en s'appuyant sur ce qui existe et tous les types d'acteurs.
  - ÉPROVER, EXPÉRIMENTER, QUESTIONNER, ANALYSER UN MÉTIER**  
 S'appuyer sur les expériences pour ajuster et construire les parcours dans une dynamique d'essais/erreurs. Faire preuve de réflexivité dans tout le processus.
  - CONTRIBUER À LA VIE DES TIERS LIEUX**  
 Considérer les possibilités offertes par ces lieux pour aborder différemment la formation dans une logique de réciprocité.
  - MUTUALISER**  
 Permettre la mutualisation de compétences, d'emplois, de matériel, sur un même territoire.

## Le CRAJEP

Le Comité Régional des Associations de Jeunesse et d'Education Populaire de Bourgogne Franche-Comté réunit 17 associations d'Education Populaire œuvrant dans différents domaines.

Ses objectifs sont de :

- promouvoir l'éducation populaire,
- représenter les associations du secteur dans les espaces de concertation régionaux et auprès des pouvoirs publics territoriaux,
- favoriser l'information réciproque, la concertation, la réflexion, l'expression et l'action communes sur l'ensemble des thématiques afférentes au développement de la vie associative, à la reconnaissance de la jeunesse et de l'éducation populaire et au développement local.

L'année 2024 a été riche d'échanges et de mise en œuvre d'actions collectives grâce à la poursuite du travail d'interconnaissance des membres. Une feuille de route a été discutée et mise en place pour avoir plus de visibilité sur les actions à mettre en œuvre.

Parmi les actions phare de 2024, le Dialogue Structuré de la Jeunesse s'est poursuivi. Le thème des mobilités a été choisi. Les jeunes ont fait des propositions intéressantes dont les élus et les services du Conseil Régional se sont emparées.

En 2024, Familles Rurales a activement participé à ce DSJ. L'Association des Premiers Sapins a accueilli un espace permanent et animé des rencontres où des jeunes du territoire ont pu s'exprimer. Certains d'entre eux ont même participé à la restitution des travaux au Conseil régional à Besançon en juin.



En 2025, le DSJ va se poursuivre et des rencontres départementales de l'Education Populaire vont être organisées.

## L'UDES

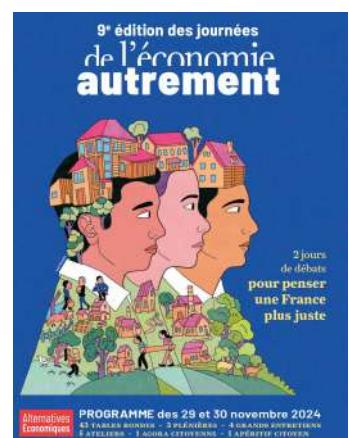
L'Union Des Employeurs de l'Economie Sociale et Solidaire est composé de 23 groupements et syndicats d'employeurs dans 16 branches professionnelles dont Familles rurales. Les principales missions de l'UDES sont de promouvoir et défendre les intérêts des dirigeants salariés et bénévoles de l'ESS et de représenter les employeurs de l'ESS auprès des pouvoirs publics et des partenaires sociaux.

L'UDES contribue, au niveau régional, aux politiques de l'emploi et de la formation professionnelle, au dialogue social territorial, grâce à ses mandataires dans différentes instances territoriales, par exemple au Comité Régional de l'Emploi, de la Formation et de l'Orientation Professionnelle (CREFOP).

En Bourgogne-Franche-Comté, l'UDES travaille en partenariat avec la Chambre Régionale de l'ESS sur les dispositifs liés aux ressources humaines dans l'ESS..

En 2024, s'est mise en place une formation pour mesurer l'impact des activités/des projets grâce à l'outil VALOR'ESS créé par l'UDES.

En novembre, Stéphanie COURTEBRAS a participé, en tant qu'intervenante, aux **Journées de l'Economie Autrement** à Dijon. Organisées par Alternative Economiques ces journées ont pour objet de mettre en réflexions sur des sujets d'actualités liés à l'économie, au travail et ses aspects sociaux et sociétaux. Son intervention portait sur la thématique du management et du rôle de la formation en terme de qualité de vie au travail.



## Le métier d'animateur périscolaire

Depuis plusieurs années, le secteur d'activité est confronté à de fortes difficultés de recrutement, renforcées en proximité de la frontière. C'est le métier d'**animateur périscolaire** qui est le plus touché.

En 2024, la Fédération Départementale du Doubs a réalisé deux vidéos sur ce métier. La volonté était de montrer les tâches, les compétences et les responsabilités qui sont celles des animateurs périscolaires et qui en font un métier riche et diversifié. L'une des vidéos est sous forme d'un reportage immersif construit autour des témoignages de trois animateurs du réseau. L'autre vidéo détaille les tâches de la journée d'un animateur périscolaire pour en montrer les moins visibles.

Ces vidéos ont été présentées à la secrétaire générale de la préfecture et à la presse, avec la participation de la MSA Franche-Comté et la CAF du Doubs, le 15 décembre à Valdahon, en même temps, par complémentarité d'action, que le CQP Animateur périscolaire ouvert en septembre par la Fédération Régionale.



# Des actions de tête de réseau



## Contrats d'assurance

La Fédération Régionale prend à sa charge la gestion de contrats d'assurance afin de faire bénéficier différentes entités du Doubs et de Haute-Saône des meilleures garanties avec des conditions négociées. 51 associations ou fédérations sont bénéficiaires.

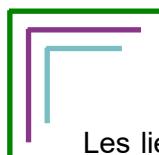
Deux contrats principaux sont souscrits auprès de Groupama :

- l'un porte sur les bâtiments (plus de 220 lieux différents), la responsabilité civile des associations et la couverture des dirigeants,
- l'autre concerne le parc automobile (26 véhicules).

D'autres contrats sont et peuvent être souscrits pour des besoins spécifiques des associations.

La Fédération Régionale est l'interlocutrice de Groupama et des associations pour :

- les modifications en lien avec les bâtiments et le parc automobile assurés,
- les déclarations d'accidents et le suivi des dossiers.



## Unification

Les liens avec la délégation territoriale d'**UNIFICATION**, OPCO de la branche Familles Rurales, sont toujours réguliers durant l'année et permettent des échanges constructifs au bénéfice des salariés et des employeurs.

A ce jour, la Fédération Régionale assure, à titre gracieux, tous les liens avec l'OPCO, les saisies des contrats d'apprentissage sur la plateforme dédiée, toutes les demandes de remboursements de formation, la gestion de la MIAS, pour le compte des employeurs Familles Rurales.



## Conseil Régional

En tant que tête du réseau Familles Rurales en Bourgogne Franche-Comté adhérente au CRAJEP, la Fédération Régionale a bénéficié, en 2024, de l'appui financier du **Conseil Régional Bourgogne-Franche-Comté**.

Cette subvention a contribué à conforter la vie associative et à poursuivre les activités et les projets du Mouvement sur l'ensemble du territoire.

# Première formation qualifiante : le CQP Animateur périscolaire

Grâce à la qualité des échanges entre la Fédération Régionale, les fédérations départementales et les associations locales, une réflexion avait été engagée depuis deux ans pour trouver une solution au déficit de candidatures au poste d'animateur périscolaire et au manque de compétences ou de formation pour les salariés en poste.

Si l'expérimentation de Formation En Situation de Travail d'une salariée animatrice périscolaire a été un succès, elle ne répondait qu'à une partie de la problématique. La montée en compétences a été avérée mais elle n'a pas permis de comptabiliser cette personne dans l'effectif de personnel formé, au sens de la réglementation.

Aussi, la Fédération Régionale a exploré d'autres pistes.



Le CQP Animateur périscolaire est une certification portée par la branche professionnelle Eclat, avec 252 heures de formation en Organisme de Formation et 400 heures minimum en structure périscolaire.

Afin d'avoir une formation de qualité, qui réponde aux exigences de la branche et aux attentes des fédérations et associations du territoire, il a été décidé de demander une habilitation pour notre organisme de formation. Après quelques déboires administratifs, un dossier d'habilitation a été déposé. Il a été accepté et une première session a ouvert le 23 septembre 2024 avec 12 stagiaires, issus de 5 centres périscolaires d'associations locales et de 6 sites de la Fédération du Doubs.

## Informations générales

### Le métier et les activités professionnelles

L'animateur périscolaire assume aujourd'hui 4 grands actes professionnels :



1. L'ANIMATEUR ACCUEILLE LES PUBLICS ENFANTS ET FAMILLES DANS LES TEMPS PÉRISCOLAIRES.



2. L'ANIMATEUR PARTICIPE À LA CONCEPTION DES PROJETS D'ANIMATION EN DIRECTION DES PUBLICS ENFANTS.

Il met en vie « l'accueil des publics enfants et familles avant ou après la classe et pendant la pause méridienne, dans le respect de leurs rythmes de vie et de leurs besoins. Il prend en charge la vie quotidienne des enfants et contribue à leur insertion sociale et contribue à la continuité éducative autour des enfants au sein de la communauté éducative (familles, enseignants, ATSEM<sup>10</sup>, personnels techniques et de restauration, autres animateurs...). Il contribue à l'inclusion des enfants à besoins particuliers.



3. L'ANIMATEUR CONDUIT DES TEMPS D'ANIMATION PÉRISCOLAIRES EN DIRECTION DES PUBLICS ENFANTS.

Il identifie et intègre les caractéristiques et spécificités de la structure et du public visé pour contribuer à la conception du projet d'animation. En lien avec son responsable hiérarchique et l'équipe d'animation, il construit une offre d'animation adaptée au sein d'une équipe et comprend les modalités d'évaluation du projet. Il conçoit ses propres projets d'intervention.



4. L'ANIMATEUR EXERCÉ SES MISSIONS DANS UN ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL RELEVANT DU CHAMP DE L'ÉDUCATION POPULAIRE.

Il déploie et conduit des temps d'animation adaptés au contexte périscolaire dans une visée éducative et de loisirs, en s'appuyant sur différents supports (activités artistiques, culturelles, scientifiques, techniques, physiques, etc.). Il gère le collectif d'enfants pendant le temps d'animation. Il réalise l'évaluation du temps d'animation.

Il veille à l'encrage de ses actions dans la norme locale, à leur mise en cohérence avec les principes et les valeurs de l'éducation populaire et avec le projet éducatif et le projet pédagogique de la structure. Il applique la réglementation en vigueur et les règles en usage dans le fonctionnement du travail pédagogique.

Les stagiaires sont âgés de 19 à 40 ans, ont des expériences variées dans l'animation (de débutants à 3 années d'expérience).

<sup>10</sup> ATSEM, agent territorial spécialisé des écoles maternelles. Gend chargé d'assurer les enseignements dans les classes maternelles pour l'application des normes en matière de compétences éducatives et éducatives fixées par l'ordre.

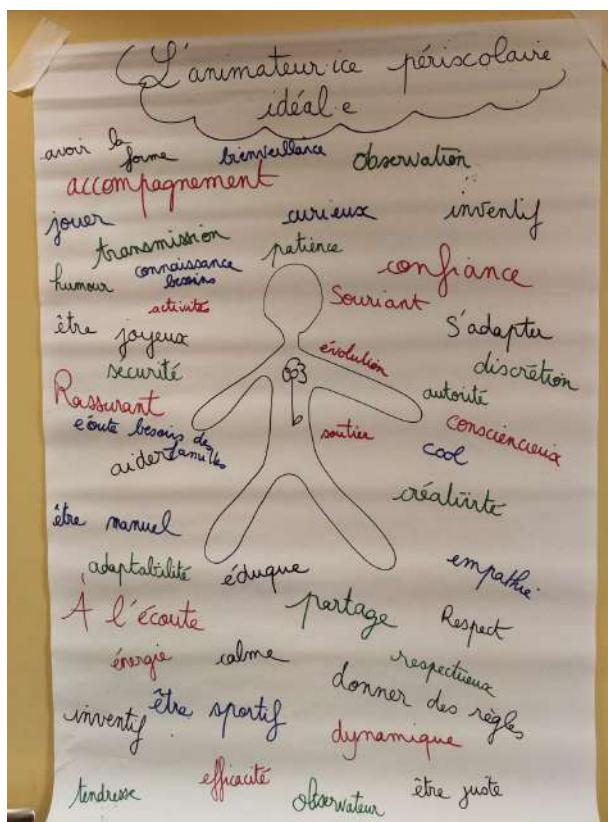
Toutes les informations générales | ● ● ● ● ● ● ● ●

Pour l'organisation de la formation, des choix forts ont été faits :

- embauche d'une coordinatrice à temps partiel pour assurer le lien entre les stagiaires, les tuteurs, les formatrices, les employeurs et l'OF. Elle est présente chaque jour de formation à l'OF.

- les formatrices sont des directrices de périscolaires Familles Rurales qui ont une très solide expérience et ont été accompagnées à ce nouveau métier de formatrice par Charlotte LAHEURTE, la coordinatrice du CQP et la directrice de l'OF sur plusieurs journées de formation,

- des réunions collectives avec les tuteurs/trices sont programmées sur l'année, en plus des temps individuels sur chaque période,
- le calendrier a été réfléchi avec les employeurs pour correspondre le plus possible aux besoins et contraintes des périscolaires et des salariés, et pour respecter l'équilibre vie personnelle/vie professionnelle,
- le lieu de formation a été choisi pour se rapprocher au plus près des stagiaires, pour limiter les déplacements. Certains viennent avec le mini-bus d'un des accueils de loisirs, permettant le covoiturage et le déplacement de personne sans permis.



# Formation professionnelle continue

Depuis décembre 2020, l'Organisme de Formation de la Fédération Régionale est certifié **Qualiopi**, certification indispensable pour continuer à bénéficier de fonds publics.

Grâce au travail sérieux de l'équipe formation, grâce aux prestations de qualité de tous les intervenants, l'OF avait passé avec succès l'audit de surveillance qui a maintenu sa certification Qualiopi en janvier 2022.



En janvier 2024, l'OF a de nouveau été audité cette fois-ci pour le renouvellement de la certification. Avec une grande satisfaction, la certification a été obtenu jusqu'en décembre 2027 pour les actions de formation professionnelle continue.

Les journées de formation professionnelle continue sont construites autour de **grands thèmes** :

| Thématisques   | Exemples d'intitulé de formation   |
|--|--|
| Ressources Humaines  | Gestion d'équipe, Mieux connaître son environnement de travail, Management, ...  |
| Développement des capacités comportementales et relationnelles | Gérer les imprévus, Mieux travailler en équipe pluridisciplinaire, Favoriser le bien vivre ensemble, ...                                     |
| Sécurité   | Premiers secours en santé mentale, PSC1, Gestes et postures, Hygiène des locaux, Hygiène en restauration collective, ...                     |
| Informatique, traitement de l'information                      | Synergie, Excel, CANVA, Site Internet, ...   |
| Animations Enfance/Jeunesse<br>Animations Petite enfance       | Activités physiques en ACM, Animer dehors, Aménager des espaces Snoezelen, Eveil corporel, Arts plastiques, Signes associés à la parole, ... |

L'organisme de formation veille à être au plus proche des besoins et des contraintes des salariés et des employeurs. Il veille aussi à limiter la durée et la longueur des déplacements et favorise le covoiturage.

Par exemple, la formation "Animer des activités physiques en ACM" s'est de nouveau tenue sur deux jours, fractionnée en

2 heures le matin et 2 heures l'après-midi, dans cinq lieux différents du département du Doubs, permettant ainsi aux animateurs périscolaires d'assurer le temps méridien.

Certaines formations se déroulent même dans des locaux des structures, accueil de loisirs ou crèche, de façon à éviter les déplacements aux équipes.

En 2024, l'organisme de formation a accompagné **540 stagiaires**, sur 71 formations (559 en 2023).

Une nouveauté cette année : 26 stagiaires, inscrits sur 6 formations différentes, ne sont pas du réseau Familles Rurales. Cela prouve l'intérêt des thématiques proposées.

**La durée moyenne des formations** est de 13 heures, avec une durée minimale de 3 heures 30 et maximale de 35 heures.

**Le nombre moyen de stagiaires** par session est de 7 (9 en 2023), allant de 2 à 73 stagiaires selon la formation.

Ce nombre moyen est significatif de la volonté de permettre aux stagiaires de questionner, interroger, participer. L'organisme de formation a maintenu certaines formations malgré de petits effectifs, afin de ne pas reporter des projets de formation pour des salariés et des employeurs en demande.

**Vingt-neuf formateurs** différents sont intervenus auprès des stagiaires, chacun expert dans son domaine. Les intervenants sollicités étaient pour la plupart des personnes connues de l'organisme de formation qui souhaite ainsi fidéliser ses intervenants.

Quelques-uns sont intervenus pour la première fois sur des thématiques nouvelles dans l'offre. Des salariés Familles Rurales, experts dans leur domaine interviennent, preuve de la richesse humaine du Mouvement.

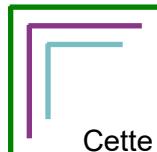
Le temps d'intervention des formateurs varient de 6 à 75 heures.

95 % des formations se sont tenues **en présentiel**.

Une formation (avec plusieurs sessions dans l'année) est mixte (une journée en présentiel, ½ journée en distanciel). Une formation (avec plusieurs sessions dans l'année) est exclusivement proposée en distanciel.

Répartition des 540 stagiaires par client :

|  | Associations locales | Fédération du Doubs | Fédération de Haute-Saône | Groupement d'Employeurs BFC | Autres Collectivités, associations, particuliers |
|--|----------------------|---------------------|---------------------------|-----------------------------|--|
| Nb de stagiaires                         | 225                  | 200                 | 43                        | 46                          | 26   |
| Nb de formations différentes             | 34                   | 38                  | 19                        | 9                           | 6  |
| Dépenses engagées FPC (hors BAFA et CQP) | 113 044              | 137 273             | 21 714                    | 18 979                      | 9 987  |



## Signes associés à la parole

Cette formation est proposée à des équipes complètes, dans leur structure en Petite enfance. Elle est animée par Marianne BORRUTO, salariée directrice d'une micro-crèche Familles Rurales et formatrice *Signes associés à la parole*. Marianne a elle-même suivi une formation à l'OF en 2016 sur cette thématique alors qu'elle est salariée Familles Rurales d'une association.



Très intéressée par ce qu'elle a appris et pu faire ensuite avec les enfants, elle a demandé à son employeur de suivre une formation plus poussée dans un organisme spécialisé. En 2021, elle entame ainsi le parcours de formation permettant de proposer cet outil aux familles. Elle est certifiée en 2022 puis suit les cours pour passer le niveau A.1 en LSF, des étapes obligatoires pour être formatrice en 2023.

Ainsi, depuis 2024, c'est elle qui intervient auprès des salariés du réseau, bel exemple de ce que peut-être un parcours de formation dans le réseau Familles Rurales. En 2024, elle a ainsi accompagné 6 équipes.

Quels sont les intérêts de cette formation :

### INTERETS

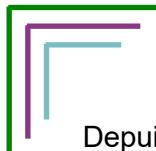
#### POUR L'ENFANT

- Exprimer ses besoins
- Être soutenu dans le développement du langage
- Se sentir compris
- Apaiser certaines frustrations
- Relation individuelle avec l'adulte

#### POUR LES PROFESSIONNELS

- Apporter une réponse adaptée
- Observer et accompagner le développement du langage
- Nommer les émotions et les accompagner
- Reconnaissance de l'enfant dans son besoin d'autonomie
- Reconnaître l'enfant comme individu





## Un nouveau fonctionnement

Depuis longtemps, le groupe formateurices fonctionnait avec ce qui était nommé la "com", une entité au sein du groupe qui le coordonnait. Fin 2023, un bilan permet de rendre compte que cette organisation ne fonctionne plus.

Le groupe s'est donc mis en action pour établir collectivement un nouveau fonctionnement : quelle organisation générale ? Quelle répartition des tâches ? Quelle implication de chacun·e ? Comment intégrer des nouvelles personnes ?

Après de nombreuses heures de réflexions, d'échanges, de débats et de construction collective, les formateurs et formatrices ont formalisé une charte, d'une vingtaine de pages !

Un fonctionnement dit horizontal se dessine donc pour ce groupe. Une nouvelle expérience qu'ils et elles décident d'expérimenter ensemble !

Cela illustre bien la raison d'être de ce groupe, dont voici un extrait de la charte : "Au-delà de la pédagogie, ce groupe d'humains et d'humaines est aussi un laboratoire de vie collective et de militantisme."

Le président, Philippe ARNOULD, a rencontré l'équipe samedi 28 septembre lors de la journée de travail de rentrée. A cette occasion, quatre nouveaux formateurices ont intégré l'équipe, alors que d'autres l'ont quittée.



## La formation des formateurs BAFA

En octobre 2024, l'équipe a suivi une formation de deux jours aux **Premiers Secours en Santé Mentale**.

Cela leur permet d'être mieux et plus outillés pour répondre aux difficultés que peuvent rencontrer certains stagiaires. La santé mentale, grande cause nationale 2024, est à prendre en compte pour assurer à chaque stagiaire la sécurité dont il a besoin pour progresser, entre autres, dans ses apprentissages.



## Le stage "Bricolage et création"

En avril 2024, le groupe formateur BAFA a proposé, pour la première fois, un stage d'approfondissement dont la thématique était "Bricolage et création". L'intention était de proposer une semaine d'expérimentation et de réflexion autour de la pédagogie de projet et de l'utilisation d'outils de bricolage avec des enfants et des jeunes.

Deux formatrices pour un groupe de 14 stagiaires ont encadré la formation sur le site de La Roche du Trésor à Pierrefontaine-les-Varans. Un grand nombre de stagiaires a choisi ce stage d'approfondissement spécifiquement pour cette thématique (10 stagiaires sur 14). Une stagiaire a même traversé la France depuis la Bretagne pour cette thématique d'approfondissement !

Ce fut une semaine très riche qui a permis d'aborder la notion de danger, de prise de risques, de réfléchir à l'accompagnement des jeunes dans la réalisation d'un projet et d'expérimenter une progression pédagogique dans la manipulation des outils tout en favorisant des démarches de récup et de recyclage.

Une semaine durant laquelle les stagiaires ont vissé, scié, imaginé, inventé, poncé, percé, décoré, testé, collé, désossé, expérimenté, analysé leur pratique, discuté, ...



## Un premier stage en Bourgogne

Un stage de formation générale s'est tenu à Joigny en juillet 2024. Pauline AUBERT et Brinda HAGATHEE ont formé et accompagné 14 stagiaires.



Cette première fut un succès. La ville de Joigny a mis à disposition ses locaux de la Fabrik'Jeunes et sa coordinatrice. Cette première expérience concluante donnera suite à d'autres partenariats.

Il y a de réels besoins pour les jeunes de ce territoire. La Fédération Régionale a répondu favorablement et avec plaisir à la demande de Brinda HAGATHEE, salariée de la ville, mais "ancienne" formatrice BAFA Familles Rurales dans son département d'origine. Une équipe de formateurs sera constituée localement. Un partenariat riche et constructif se met en place pour répondre localement aux besoins.



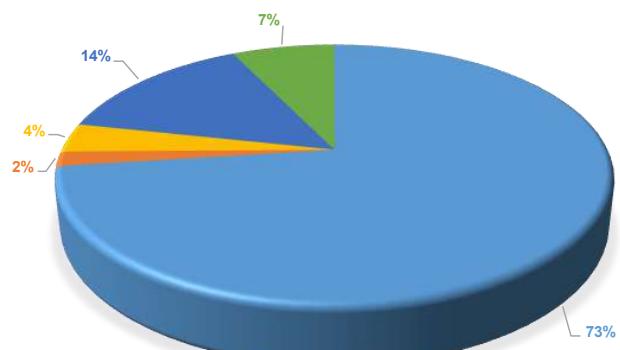
## Les chiffres 2024

En 2024, la Fédération Régionale a accueilli 111 stagiaires, retrouvant presque le niveau d'avant Covid. Quatre stages de formation générale et deux stages d'approfondissement ont été organisés.

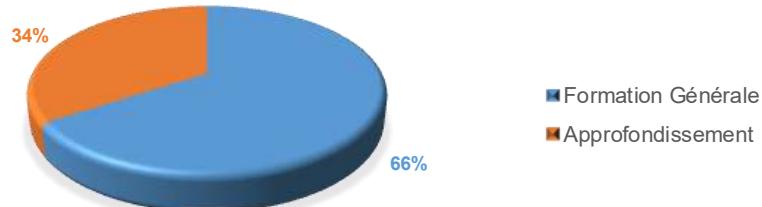
Pour l'un des stages d'approfondissement, deux stagiaires sont venues de l'Aisne, intéressées par la thématique de l'imaginaire.

38 % des stagiaires le sont à titre individuel. 31 % sont des stagiaires d'association Familles Rurales. 20 % de la Fédération du Doubs et 11 % de collectivités ou d'autres associations.

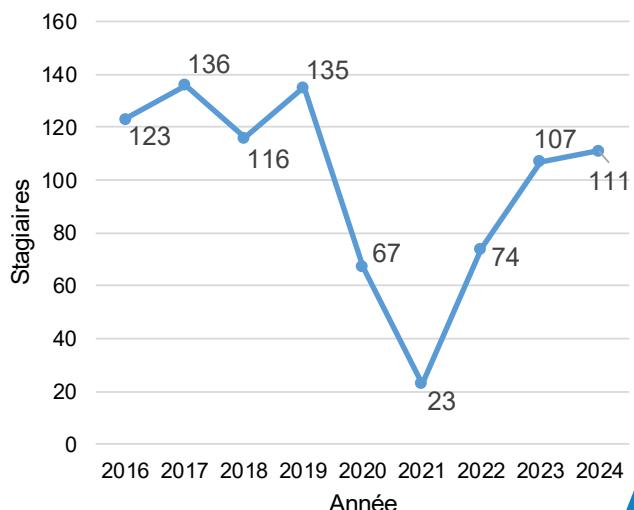
ORIGINE GÉOGRAPHIQUE DES STAGIAIRES



RÉPARTITION DES STAGIAIRES  
ENTRE STAGES FG ET APPRO EN 2024



Evolution annuelle du nombre  
de stagiaires de 2016 à 2024



# Formation des bénévoles

Une enquête de besoins a été effectuée auprès des 57 associations de Bourgogne-Franche-Comté. Les 44 réponses reçues ont permis de préparer un programme de formation avec Méli'Faire pour proposer des formations adaptées aux besoins des administrateurs des associations locales et fédérations.

Le but est de faciliter l'engagement bénévole des administrateurs et de donner du sens à l'engagement bénévole au sein du Mouvement.

Les enjeux sont de :

- permettre aux administrateurs de se retrouver : échanger, partager les pratiques,
- renouveler les pratiques et les motivations à l'engagement,
- accompagner les gouvernances dans leur renouvellement,
- créer les conditions pour soigner la relation humaine au sein du Conseil d'Administration, et de l'association.



**PROGRAMME DE FORMATION BÉNÉVOLES**

Pour accompagner votre engagement bénévole, nous vous proposons plusieurs modules de formation, tout au long de l'année 2025 :

- Le projet associatif**
  - Pourquoi et comment (re)travailler notre projet associatif?  
Mardi 18 mars, 20h-22h
  - Ecrire notre projet associatif : Quelles questions se poser ? Comment "lancer la machine" ?  
Mercredi 16 avril, 20h-22h
  - Comment faire vivre notre projet associatif ?  
Jeudi 15 mai, 20h-22h
- Les temps forts de la vie associative**
  - Mobiliser et accueillir de nouveaux bénévoles.  
Mardi 1er juillet, 20h-22h
  - Des techniques d'animation pour revisiter nos AG et/ou nos CA  
Mardi 14 octobre, 20h-22h
- Les aspects formels et administratifs**
  - Familles Rurales : une histoire, des valeurs.  
Asso 1901 : statuts et obligations  
Vidéo en ligne + temps d'échanges le mardi 18 novembre 20h-22h

**Intéressé.e?**  
Besoin de plus d'info ou pour s'inscrire : [fr.bourgogne-franche-comte@famillesrurales.org](mailto:fr.bourgogne-franche-comte@famillesrurales.org)

**Lieu :**  
Secteur Valdahon  
(lieu à confirmer)

En 2026, nous prévoyons les modules :

- La prise de parole en public
- Avoir des responsabilités au sein d'un CA
- Les financements possibles
- + modules 2025 selon besoins

# RAPPORT FINANCIER

Le présent rapport financier a été adopté par le Conseil d'Administration de la Fédération Régionale réuni le 21 mai 2025 en vue de présenter les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 aux adhérents, lors de cette Assemblée Générale. Il vise à donner des

précisions sur les faits les plus marquants de l'exercice.

Aucun changement notable dans la méthode de présentation et d'évaluation des comptes annuels n'est intervenu au cours de l'exercice.

## *Les faits marquants*

Une première formation au CQP (Certificat de Qualification Professionnelle) Animateur périscolaire est ouverte. Elle se déroule sur 10 mois du 23 septembre 2024 au 27 juin 2025 et accueille 12 stagiaires.

Suite à la démission d'Elodie CHOPARD, Claude DIEULOT, mise à disposition par le Groupement d'Employeurs, est désormais en charge de la comptabilité de la Fédération Régionale, avec Sandra JEGOU en soutien.

L'assistante administrative et pédagogique mise à disposition par le Groupement d'Employeurs,

Morgane PUGET, a démissionné fin octobre. Elle est remplacée par Justine KIRSCH à partir de novembre, à temps plein, salariée de la Fédération Régionale.

Des administrateurs changent : un départ, une arrivée.

Un premier stage BAFA a été organisé en Bourgogne, à Joigny (Yonne), en externat, dans les locaux mis à disposition par la mairie.

L'audit de renouvellement Qualiopi a été passé avec succès en janvier.

## *Le compte de résultat 2024*

Le compte de résultat de la Fédération Régionale est excédentaire en 2024 de **49 331.28 €**.

## Les charges et leurs principales évolutions

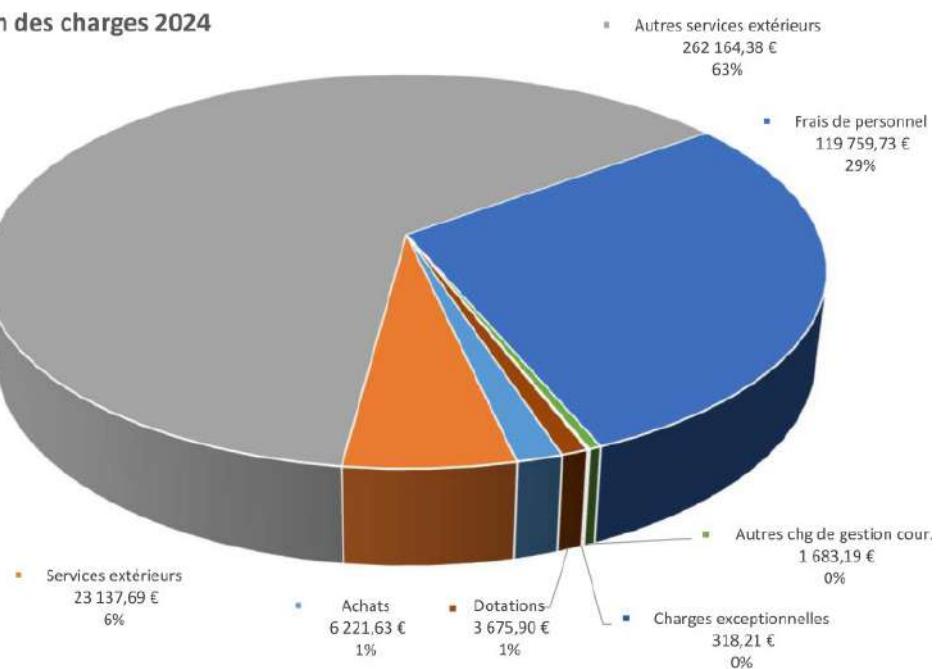
Le total des charges 2024 est de **416 978.73 €** contre 415 131.22 € en 2023.

Les "Services extérieurs" sont en diminution car davantage de formations ont été réalisées par des personnes du réseau.

L'augmentation des "Frais de personnel" s'explique par les embauches, en direct, de la nouvelle assistante administrative et pédagogique de la Fédération Régionale et celles liées au CQP.

| Charges                     | 2024                | 2023                |
|-----------------------------|---------------------|---------------------|
| Achats                      | 6 221.63 €          | 5 189.05 €          |
| Services extérieurs         | 23 137.69 €         | 107 247.41 €        |
| Autres services extérieurs  | 262 164.38 €        | 209 862.87 €        |
| Impôts et taxes             | 18.00 €             | --                  |
| Frais de personnel          | 119 759.73 €        | 89 319.24 €         |
| Autres chg de gestion cour. | 1 683.19 €          | 1 355.78 €          |
| Charges exceptionnelles     | 318.21 €            | 683.87 €            |
| Dotations                   | 3 675.90 €          | 1 473.00 €          |
|                             | <b>416 978.73 €</b> | <b>415 131.22 €</b> |

Répartition des charges 2024



## Les produits et leurs principales évolutions

Le total des produits 2024 est de **466 310.01 €** contre 476 208.60 € en 2023.

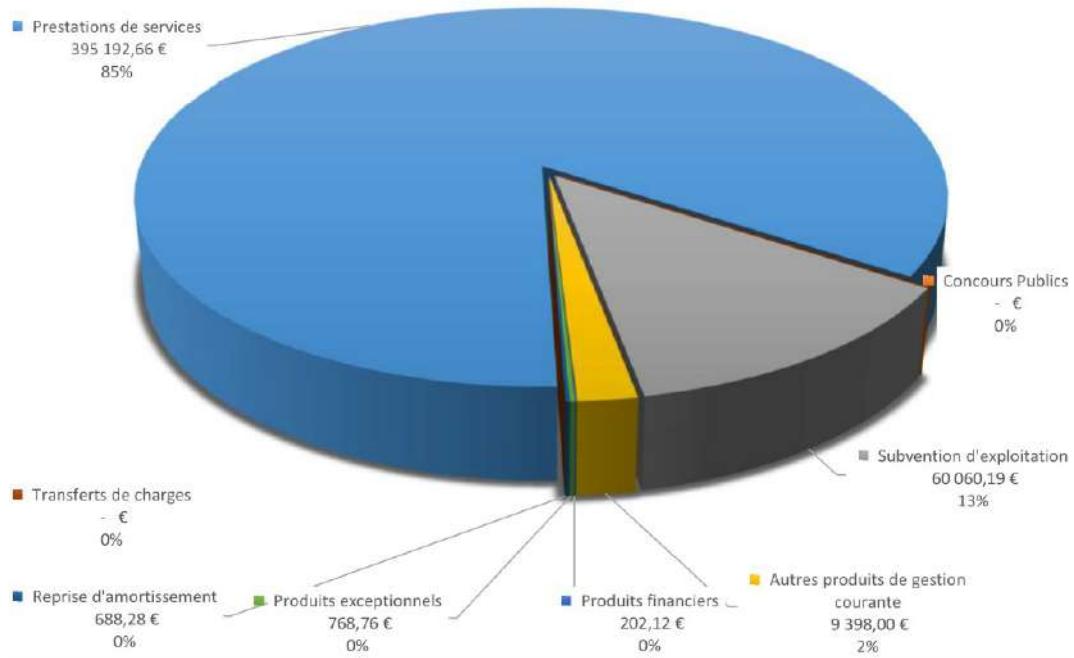
Sous l'intitulé "Prestations de services", la vente de journées de formation professionnelle continue et de stages BAFA est la source principale de produits pour la Fédération Régionale. Moins de formations ont été organisées en 2024 par rapport à 2023.

La "Subvention d'exploitation" correspond à la subvention DEFFINOV Tiers-Lieux touchée par la Fédération Régionale en tant que chef de file du projet.

Les "Autres produits de gestion courante" correspondent aux cotisations des fédérations départementales.

| Produits                            | 2024                | 2023                |
|-------------------------------------|---------------------|---------------------|
| Prestations de services             | 395 192.66 €        | 445 720.63 €        |
| Concours Publics                    | --                  | 4 200.00 €          |
| Subvention d'exploitation           | 60 060.19 €         | 11 293.00 €         |
| Autres produits de gestion courante | 9 398.00 €          | 8 461.14 €          |
| Produits financiers                 | 202.12 €            | 188.94 €            |
| Produits exceptionnels              | 768.76 €            | 362.84 €            |
| Reprise d'amortissement             | 688.28 €            | 683.73 €            |
| Transferts de charges               | --                  | 5 298.32 €          |
|                                     | <b>466 310.01 €</b> | <b>476 208.60 €</b> |

Répartition des produits 2024



## ***Le bilan au 31 décembre 2024***

Le total du bilan au 31 décembre 2024 s'élève à 492 744.55 € contre 511 090.00 € au 31 décembre 2023.

### **L'actif**

L'actif circulant représentant les créances, les placements et disponibilités, les charges constatées d'avance s'élève à 407 294.55 €.

### **Le passif**

Le passif est constitué :

- des fonds associatifs pour un montant de 385 231.93 €,
- de dettes qui s'élèvent à 107 512.62 € dont 85 000 € liés à une avance de trésorerie à l'un des membres de la Fédération Régionale.

## ***Affectation du résultat***

Le Conseil d'Administration propose d'affecter le résultat de l'exercice 2024 de la Fédération Régionale, soit **49 331.28 €**, de la manière suivante :

- 49 331.28 € aux fonds propres de la Fédération Régionale.

*Compte de résultat  
Du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2024*

**Bilan**  
**Date d'arrêté : 31 décembre 2024**

| ACTIF                               | BRUT             | AMORT.          | NET 24           | NET 23           | PASSIF  | NET 24                       | NET 23                       |
|-------------------------------------|------------------|-----------------|------------------|------------------|---|------------------------------|------------------------------|
| <b><u>IMMobilisé</u></b>            |                  |                 |                  |                  |   |                              |                              |
| Immobilisations                     | 15 938 €         | 15 938 €        | 0 €              | 223 €            | <b><u>FONDS PROPRES</u></b><br>Report à nouveau<br>Fonds dev. Régional Mouv Familles Rurales en BFC<br>Résultats antérieurs sous contrôle des partenaires | 325 901 €<br>10 000 €<br>0 € | 264 823 €<br>10 000 €<br>0 € |
| <b><u>Circulant</u></b>             |                  |                 |                  |                  |   |                              |                              |
| Cautions                            | 450 €            |                 | 450 €            | 450 €            |   |                              |                              |
| Prêt accordé                        | 85 000 €         |                 | 85 000 €         |                  | Réserves  | 0 €                          | 0 €                          |
| Autres titres                       | 0 €              |                 | 0 €              | 0 €              | Résultat de l'exercice  | 49 331 €                     | 61 077 €                     |
| <b>TOT. ACTIF IMMOBILISE</b>        | <b>101 388 €</b> | <b>15 938 €</b> | <b>85 450 €</b>  | <b>673 €</b>     | <b>TOT. FONDS PROPRES</b>   | <b>385 232 €</b>             | <b>335 901 €</b>             |
| <b><u>PROVISIONS</u></b>            |                  |                 |                  |                  |   |                              |                              |
|                                     |                  |                 |                  |                  | Provisions pour risques et charges  | 975 €                        | 0 €                          |
| <b><u>DETTEs</u></b>                |                  |                 |                  |                  |   |                              |                              |
| Clients et comptes rattachés        | 53 505 €         | 3 348 €         | 50 158 €         | 33 936 €         | Dettes fournisseurs   | 29 341 €                     | 52 354 €                     |
| Autres créances diverses            | 14 €             |                 | 14 €             | 628 €            | Autres dettes diverses  | 8 365 €                      | 9 360 €                      |
|                                     |                  |                 |                  |                  | Dettes fiscales et sociales   | 17 982 €                     | 13 476 €                     |
|                                     |                  |                 |                  |                  | Dettes financières  | 0 €                          | 0 €                          |
| Titres de placements et comptes ép. | 327 €            |                 | 327 €            | 319 €            |   |                              |                              |
| Disponibilité                       | 353 452 €        |                 | 353 452 €        | 475 082 €        | Pdt constatés d'avance  | 50 851 €                     | 100 000 €                    |
| Charges constatées d'avance         | 3 344 €          |                 | 3 344 €          | 452 €            |   |                              |                              |
| <b>TOT. ACTIF CIRCULANT</b>         | <b>410 642 €</b> | <b>3 348 €</b>  | <b>407 295 €</b> | <b>510 417 €</b> | <b>TOTAL DES DETTES ET PROVISIONS</b>   | <b>107 513 €</b>             | <b>175 190 €</b>             |
| <b>TOTAL DE L'ACTIF</b>             | <b>512 030 €</b> | <b>19 286 €</b> | <b>492 745 €</b> | <b>511 090 €</b> | <b>TOTAL DU PASSIF</b>  | <b>492 745 €</b>             | <b>511 090 €</b>             |

# BUDGET 2025

| N°Comptes    | CHARGES   | Prev 2025        | N°Comptes | PRODUITS                                    | Prev 2025        |
|--------------|---|------------------|-----------|---|------------------|
| <b>60</b>    | <b>ACHATS</b>   | <b>9 591 €</b>   | <b>70</b> | <b>PRESTATION DE SERVICES</b>               | <b>403 948 €</b> |
|              | Alimentation boisson  | 2 600 €          |           | Formation Professionnelle Continue          | 304 000 €        |
|              | Fournitures d'activités                                     | 2 711 €          |           | Formation BAFA                              | 49 560 €         |
|              | Eau Electrité   |                  |           | CQP   | 38 880 €         |
|              | Combustibles et carburants                                  |                  |           | Vente prestations formation                 | 6 508 €          |
|              | Fournitures d'entretien                                     | 190 €            |           | AFEST                                       | - €              |
|              | Fournitures diverses  | 4 090 €          |           | Formation des bénévoles                     | - €              |
| <b>61</b>    | <b>SERVICES EXTERIEURS</b>                                  | <b>45 552 €</b>  |           | DEFFINOV                                    | <b>5 000 €</b>   |
|              | Sous traitance repas  | 15 664 €         |           | DE JEPS                                     | - €              |
|              | Loyers et charges locatives locaux                          | 21 068           |           |   |                  |
|              | MAD locaux  |                  |           | Participation des associations Assurances   | - €              |
|              | Locations salles formations                                 | 8 220            |           | Participation MAD                           |                  |
|              | Entretien et réparation                                     |                  |           |   |                  |
|              | Primes d'assurance pour associations                        | -500             | <b>73</b> | <b>CONCOURS PUBLICS</b>                     | - €              |
|              | Services extérieurs divers                                  | 600              |           | Subventions                                 |                  |
|              | Assurance FR BFC  | 500              |           |   |                  |
|              | Documentation générale                                      |                  | <b>74</b> | <b>SUBVENTION D'EXPLOITATION</b>            | <b>10 511 €</b>  |
| <b>62</b>    | <b>AUTRES SERVICES EXTERIEURS</b>                           | <b>172 272 €</b> |           | Etat  |                  |
|              | Programme pédagogique                                       | 560 €            |           | Communes                                    |                  |
|              | Honoraires  | 69 253 €         |           | Conseil Régional CRAJEP                     | 10 511 €         |
|              | Frais de déplacement Formateurs BAFA + CA + salariés FR BFC | 3 650            |           | Partenaires                                 |                  |
|              | Réception et restauration                                   | 6 780 €          |           |   |                  |
|              | Hébergement   | 7 000            | <b>75</b> | <b>AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE</b>  | <b>8 483 €</b>   |
|              | Frais de structure divers                                   | 8 144            |           | Cotisation différents échelon               | 8 483 €          |
|              | Transports  | 80               |           | Produits divers                             |                  |
|              | MAD (GEFC FD Asso)  | 71 805           |           |   |                  |
|              | Participation Coop&Form                                     | 5 000            | <b>76</b> | <b>PRODUITS FINANCIERS</b>                  | - €              |
| <b>63</b>    | <b>IMPOTS ET TAXES</b>                                      | <b>0</b>         |           | Produits financiers divers                  |                  |
|              | Taxe sur salaire  |                  |           |   |                  |
|              | Taxe transport  |                  | <b>77</b> | <b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>               | - €              |
|              | Taxes diverses  |                  |           | Produits exceptionnels                      |                  |
| <b>64</b>    | <b>FRAIS DE PERSONNEL</b>                                   | <b>193 216 €</b> |           | Produits exceptionnels exercices antérieurs |                  |
|              | Formation du personnel                                      | 2 200            | <b>78</b> | <b>REPRISE D'AMORTISSEMENTS</b>             | - €              |
|              | Frais divers  | 200 €            |           | Reprises sur provision                      |                  |
|              | Médecine du travail   | 308              | <b>79</b> | <b>TRANSFERT DE CHARGES</b>                 | - €              |
|              | Rémunération du personnel                                   | 190 508          |           | Transferts de charges d'exploitation        |                  |
| <b>65</b>    | <b>AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE</b>                   | <b>2 311 €</b>   |           | Transferts de charges Chorum                |                  |
|              | Subventions accordées                                       |                  |           |   |                  |
|              | Pertes sur créances irrécouvrables                          |                  |           |   |                  |
|              | Charges diverses gestion courante                           |                  |           |   |                  |
|              | Cotisations différents échelons                             | 2 311            |           |   |                  |
| <b>66</b>    | <b>CHARGES FINANCIERES</b>                                  | <b>0</b>         |           |   |                  |
| <b>67</b>    | <b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>                              | <b>0</b>         |           |   |                  |
| <b>68</b>    | <b>DOTATIONS</b>  | <b>- €</b>       |           |   |                  |
| <b>TOTAL</b> |   | <b>422 942 €</b> |           | <b>TOTAL</b>                                | <b>422 942 €</b> |

**Familles Rurales**  
**Fédération Régionale de**  
**Bourgogne-Franche-Comté**

Maison de la Famille - 12 rue de la Famille - 25000 Besançon  
03 81 88 76 84 - [fr.bourgogne-franche-comte@famillesrurales.org](mailto:fr.bourgogne-franche-comte@famillesrurales.org)  
<https://bourgogne-franche-comte.famillesrurales.org>